

## CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DE ZONES DE CROSS-COUNTRY

### **PREAMBULE**

- Le championnat AURA de cross-country se déroule successivement dans chacune des 3 zones en respectant l'ordre : Loire et Volcans - Vallée du Rhône - Alpes.
- Un club peut être candidat, mais il doit avoir le soutien de son comité départemental.
- En cas d'absence de candidature dans la zone concernée, la zone suivante pourra candidater.
- Les candidatures pour le régional et les zones doivent être adressées à la Ligue avant le 1<sup>er</sup> juillet avec la validation du comité départemental de la zone.
- Les partenariats pour une manifestation de cette ampleur doivent être activés.

Les championnats régionaux de relais-cross seront attribués après l'avis du comité départemental concerné. Ils auront une prise en charge adaptée à la structure d'accueil : site dédié à ce cross ou compétition adossée à un cross inscrit au calendrier.

### **ORGANISATION GENERALE**

- Le club organisateur devra avoir déjà organisé un cross et de préférence sur ce site dans les 3 années précédentes.
  - Il proposera l'ossature de son comité d'organisation locale appelé COL.
  - Il a la responsabilité technique de l'organisation.
  - Le COL devra comprendre : Le président du club, un directeur de compétition, un responsable technique, le président du comité départemental ou son représentant, un membre de la commission running régionale ou départementale selon le niveau du championnat.
- ☞ L'organisateur sera assuré par l'assurance responsabilité civile de la Fédération pour les clubs affiliés. Il lui suffit de télécharger une attestation d'assurance via le SIFFA.
- ☞ La demande d'organisation doit être accompagnée du dossier d'organisation comprenant obligatoirement :
- Le plan du parcours avec les différentes boucles
  - Les infrastructures : accueil, vestiaires, sanitaires, parking VL, bus et minibus, locaux (secrétariat, poste secours, contrôle antidopage) podium couvert.
  - La composition du COL.



- La Ligue organisera une visite du site avec les représentants du club organisateur, de la municipalité, de la CSO et/ou de la commission running. Pour le championnat de zone la visite sera organisée par celle-ci avec un délégué des commissions CSO et/ou running local.
- Le bureau ou le comité directeur de la Ligue validera la candidature.
- Une ou plusieurs réunions de coordination et de finalisation seront prévues entre la Ligue et le COL et feront l'objet d'un compte-rendu.
- Le COL proposera à la CSO le programme et les distances pour validation.

## PARTENARIAT/COMMUNICATION

### ➤ Partenaires Ligue AURA

- Les partenaires de la Ligue seront présents sur le site de la compétition sous forme de banderoles et sur les visuels réalisés dans la communication.
- Le COL aura toute latitude pour traiter avec d'autres partenaires, à condition que les clauses d'exclusivité des partenaires de la Ligue soient respectées. Le COL a la maîtrise de leurs installations quant à la pose de panneaux, banderoles publicitaires ou autres supports de communications en dehors des servitudes imposées par convention des partenariats de la Ligue. Cette dernière installera ses supports de communication.
- Dossards : la Ligue fournit les dossards avec la présence de son partenaire habituel. Un partenaire local pourra être ajouté : la demande doit en être faite avant le 1<sup>er</sup> novembre.

### ➤ Partenaires collectivités.

- Région : la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'un des partenaires majeurs de la Ligue.
- Pour les collectivités locales (Département, Communauté d'agglomération ou ville) le COL a toute latitude pour les solliciter.
- Une discussion devra s'opérer entre la Ligue et le COL pour définir les niveaux de visibilité.

### ➤ Communication

- La création des supports de communication (Affiches, flyer, plaquette....) peut être faite par la Ligue ou par le COL si celui-ci le souhaite.
- L'impression de ces supports n'est pas prévue, néanmoins, le COL a toute latitude pour le faire s'il le souhaite.
- Le visuel créé (par le club ou la Ligue) sera l'unique visuel de l'évènement. Celui-ci devra faire l'objet d'un BAT des deux parties en amont de son déploiement sur les différents supports de communication (mobilier urbains, site internet, réseaux sociaux...).
- Sans accord de la Ligue aucun autre visuel ne pourra être diffusé.
- Les invitations et dossiers de présentation du championnat régional doivent être validés par la Ligue un mois avant l'épreuve.
- Des barnums et stands partenaires peuvent être prévus ainsi qu'un espace média, il peut être partagé ou à proximité du secrétariat.

- Une réception concernant les partenaires, les élus et les officiels de la Ligue devra être organisée le jour de la compétition.

## **JURY ET OFFICIELS**

- La Ligue désignera : le directeur de réunion, le juge arbitre, l'officiel Logica, le starter, le chronométreur, le speaker, le médecin. Le club organisateur pourra proposer des personnes de son choix pour ces fonctions.
- Le comité ou club gère : les officiels aux arrivées, le chronométrage, le matériel informatique et la gestion de la compétition.
- Le club gère : la préparation du site et du parcours, la gestion des stationnements, l'accueil, la distribution des dossards, le secrétariat (isolé, chauffé et suffisamment grand pour 5 personnes), les navettes, les escortes antidopage. Il demandera toutes les autorisations administratives et arrêtés nécessaires.
- Le club accueillera jury et bénévoles avec boissons chaudes et viennoiseries avant la compétition.
- Pour le championnat de relais-cross, la Ligue s'appuiera sur la structure locale d'une organisation déjà labellisée au moins cross régional.

## **INFRASTRUCTURES**

- L'organisateur devra mettre en place un fléchage d'accès au site.
- Un plan d'approche sera mis en ligne en même temps que le plan du circuit et des horaires.
- Un plan des parcours grand format (A3 minimum) devra être affiché avec les horaires en 2 endroits.
- L'organisateur devra prévoir le podium animation et protocole.
- Pour le régional la sonorisation de la manifestation sera assurée par le prestataire de la Ligue.
- Pour le régional les parkings devront être en capacité d'accueillir 12 bus, 40 minibus et 250 voitures et être suffisamment proches du circuit. Un stationnement à proximité devra être prévu pour les officiels et VIP.
- Pour les zones la jauge des parkings sera adaptée.
- Des vestiaires hommes et femmes avec douches devront être proposés si possible à proximité du site.
- Un point d'eau sur le site peut être nécessaire pour un premier nettoyage des jambes et chaussures.
- Une zone « tentes clubs » doit être prévue.
- Des sanitaires en nombre suffisant avec un suivi de la propreté en cours de journée : 6 WC et des urinoirs sont un minimum.
- Un local pour le contrôle antidopage doit être prévu, si possible à proximité du site.
- Les installations électriques devront être vérifiées pour supporter les ampérages nécessaires sur la compétition. Un responsable maintenance électrique est souhaitable.
- La surveillance du site en amont et le jour de la compétition est de la responsabilité du COL.

## **RESTAURATION**

- L'organisateur devra prévoir une restauration accessible au public et concurrents. La recette lui sera acquise.
- La restauration des jurys, des bénévoles, des secouristes et des prestataires est à la charge de l'organisateur.

## **SECRETARIAT**

- Le local secrétariat doit être d'au moins 20 m<sup>2</sup> chauffé et isolé pour permettre à 5 personnes de travailler confortablement.
- La distribution des dossards doit être séparée.

### **☛ Le COL doit :**

- Désigner un responsable du secrétariat qui facilitera la tâche de l'officiel Logica désigné par la Ligue.
- Prévoir 3 PC, deux imprimantes, papier et petit matériel de bureau nécessaire à une compétition. En cas de besoin, se rapprocher de la Ligue.
- Prévoir la possibilité d'accéder à internet.

## **MEDICAL**

### **☛ Le COL doit prévoir :**

- Une équipe de secouristes avec l'équipement de premiers secours et un dispositif d'évacuation des blessés (VSAB ou ambulance).
- Un local (si possible chauffé) pour les soins.
- 1 médecin : le médecin désigné par la Ligue ou un médecin local.
- La présence d'un défibrillateur en état de fonctionnement.

## **RECOMMANDATIONS TECHNIQUES**

### **☛ Circuit**

- Zone départ : elle devra avoir une largeur de 50m et une ligne droite d'au moins 200m.

Possibilité de proposer 3 boucles minimum avec distances comprises entre 800m et 2500m permettant de proposer les distances réglementaires de chaque catégorie.

- Parcours : matérialiser le parcours avec de la rubalise sur les deux côtés en laissant une largeur de 4 m. Des passages plus étroits de 2m seront exceptionnellement tolérés à condition qu'ils soient éloignés de plus de 1000m du départ.
- Prévoir des zones de traversée pour le public qui seront sécurisées avec un commissaire.
- La zone d'arrivée devra être constituée de barrières sur environ 100m avant l'arche et une zone de 40 m après l'arrivée.

## ☛ Gestion course

- Le chronométrage avec puce sera privilégié.
- Une caméra devra enregistrer les arrivées.
- Le système de chronométrage est à la charge du COL.

### **RELAIS CROSS**

- Largeur de la ligne de départ : 20m
- Longueur de la ligne droite de départ : 100m
- Largeur du parcours après les 100 premiers mètres de courses : 2m minimum (passages inférieurs tolérés si ponctuels)
- Zone de transmission de relais : sur 20m et à proximité de la ligne d'arrivée et d'une largeur de 5m minimum.
- Boucles comprises entre 1,7km et 2km

### **PROTOCOLE RECOMPENSES**

- Le protocole sera organisé conjointement entre l'organisateur et la Ligue.
- Un podium couvert de 12m<sup>2</sup> minimum devra être prévu.
- La sonorisation du site devra permettre de présenter et d'animer correctement la manifestation.
- Pour le régional la Ligue désignera 3 animateurs et un animateur local pourra être ajouté.
- Pour les zones la Ligue désignera au moins 1 animateur.
- La Ligue prévoira des médailles pour chaque podium.
- L'organisateur prévoira des coupes pour les vainqueurs par équipe.

### **MODALITES FINANCIERES**

- Pour les championnats de zone, le club ou le comité organisateur conviendra du partage des frais et de la répartition de la prise en charge financière de la Ligue avec les autres comités de sa zone.
- La participation financière de la Ligue est versée au club ou comité organisateur sur présentation d'une facture et du bilan financier complet de l'organisation.

<b>Rappel des points importants assurés par le club et le comité.</b>	<b>Sont à la charge de la Ligue</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorisations/arrêts/assurances</li> <li>- Gestion secrétariat</li> <li>- Chronométrie</li> <li>- Protocole et réception</li> <li>- Coupes par équipe</li> <li>- Camion ou tente podium</li> <li>- Sonorisation site pour les zones</li> <li>- Recherche partenariat</li> <li>- Gardiennage site</li> <li>- Location sanitaire</li> <li>- Location barnum/tente</li> <li>- Restauration jury, bénévoles et prestataires</li> <li>- Secouristes</li> <li>- Traçage balisage circuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion des engagements et la création des fichiers engagés</li> <li>- Les dossards</li> <li>- Les médailles</li> <li>- Le Matériel Informatique (Sur demande de la Structure Locale)</li> <li>- Le Marketing terrain</li> <li>- Le médecin</li> <li>- Hébergement/déplacement du jury technique si nécessaire (désigné par la Ligue)</li> <li>- Hébergement/déplacement des responsables CSO lors des visites des sites</li> <li>- Hébergement/déplacement prestataires de la Ligue</li> <li>- Prise en charge forfaitaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1/4 de finale : 1500€</li> <li>. 1/2 finale : 2000€</li> </ul> </li> </ul>

- Le club organisateur et le comité s'engagent par écrit à respecter le cahier des charges.

Signature du club

Signature du comité

Signature de la Ligue